

Conseil municipal du 29 septembre 2023 - La Baule-Escoublac



Ordre du jour :

- 1 Modification du nombre d'administrateurs du conseil d'administration du CCAS Nathalie HAZARD
- 2 Modification du nombre de représentants au sein des comités consultatifs Jean-Philippe DUPUIS
- 3 Modification des représentants de la collectivité dans les différents organismes Jean-Philippe DUPUIS
- 4 Adoption des rapports annuels d'activité des délégués de service public Bertrand PLOUVIER
- 5 Attribution de compensation définitive 2023 Jean-Philippe DUPUIS
- 6 Approbation de la convention cadre pour la mutualisation de services entre Cap Atlantique et la Ville de La Baule-Escoublac Bertrand PLOUVIER
- 7 Approbation de la convention pour l'accueil de la MAM (Maison des assistants maternels) à l'école des Pléiades Nathalie HAZARD
- 8 Approbation de la charte des ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) Karine CHALLIER
- 9 Convention de partenariat ville de La Baule-Escoublac - Association "Labsport" Annabelle GARAND
- 10 Acquisition auprès des Consorts CALLAC et ROUSSEL du terrain à usage de parking cadastré CN 1, avenue Henri Bertho Danielle RIVAL
- 11 Avenant n°1 à la convention de financement des études préliminaires de création d'un passage souterrain entre l'allée des Crocus et l'avenue Saint-Hubert ainsi que la suppression du passage à niveau 401 bis à La Baule-Escoublac. Xavier LEQUERRE



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

